



# FORMATION DU PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE – PST-CSE

Le président du Comité Social et Économique (CSE) est, par principe, le représentant de l'employeur. Il préside les réunions du CSE, fixe l'ordre du jour conjointement avec le secrétaire et veille au bon fonctionnement de l'instance. Son rôle est essentiel : il anime le dialogue social, favorise les échanges constructifs entre la direction et les élus, et veille à ce que les décisions prises respectent à la fois les obligations légales et les intérêts de l'entreprise.

Rôle clé au sein du CSE, le trésorier est chargé du contrôle des budgets, des obligations comptables qui en découlent et de la gestion de la trésorerie du CSE. Le trésorier doit ainsi maîtriser les techniques comptables propres au CSE, ainsi que les outils dont il peut disposer au quotidien. Quant au secrétaire, il tient une place essentielle au sein du CSE pour gérer la partie administrative des réunions des convocations, en passant par l'ordre du jour, le procès-verbal...).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION



### Durée de la formation :

- 14 heures réparties sur 2 jours

### Effectif :

- INTRA : 10 personnes maximum

### Public :

- Membres du bureau du CSE  
(Président, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, trésorier adjoint)

### Prérequis :

- Aucun

### Accessibilité :

- Cette formation est adaptée à tout public même les personnes présentant un handicap.

### CONTACT :

France Prévention Secourisme

9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER

France MARQUE – Gérante

06 27 22 65 58 / [france@fps95.com](mailto:france@fps95.com)

## COMPETENCES DEVELOPPEES



A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier le cadre légal, les missions et le fonctionnement du CSE.
- Situer le rôle, les attributions, les moyens, la responsabilité et la protection du président, du secrétaire et du trésorier du CSE
- Préparer, conduire et suivre les réunions du CSE de manière efficace.
- Assurer une communication et un dialogue social de qualité avec les élus.
- Maîtriser la gestion comptable et administrative du CSE et de rendre compte de sa gestion auprès des salariés.



#### Réglementation :

- Ordonnance du 22 Septembre 2017
- Art. L2315-18 et 63 du CT
- Décret n° 2017-1819 du 29 décembre 2017 relatif au comité social et économique

#### Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'exposés théoriques et d'échanges pratiques avec mise en situation

#### Moyens pédagogiques :

- Formation dispensée à distance en visioconférence

#### Encadrement :

- Juriste du travail, ancien délégué du personnel

#### Evaluation :

- QCM de fin de formation

#### Attribution finale :

- Attestation de formation

#### Renouvellement :

- Recommandé tous les 4 ans.

#### Tarif :

- Devis sur demande, sans engagement.
- Inscription à [france@fps95.com](mailto:france@fps95.com) minimum 15 jours avant la formation

#### CONTACT :

France Prévention Secourisme  
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER  
France MARQUE – Gérante  
06 27 22 65 58 / [france@fps95.com](mailto:france@fps95.com)

## CONTENU



### LE PRESIDENT

- Le positionnement du président : représentant de l'employeur, obligations légales.
- Les attributions et responsabilités du Président
- Animer et présider la réunion, gérer les absences, les délibérations, les votes, les suspensions de séances...
- Les techniques d'animation et de communication assertive.
- La posture du président : écoute, neutralité, gestion des tensions.
- Favoriser un dialogue social constructif

### LE SECRETAIRE

- L'élection du secrétaire du CSE
- Sa fonction au sein du CSE
- Les attributions du secrétaire (administration des affaires courantes, correspondance du CSE, exercice de la capacité juridique du comité...)
- Le rôle du secrétaire dans la tenue des réunions du CSE (ordre du jour, convocation, PV...)
- Les moyens d'action du secrétaire (heures de délégation, matériel...)
- La responsabilité du secrétaire du CSE
- La protection du secrétaire du CSE

### LE TRESORIER

Le rôle et les attributions du trésorier du CSE

Les fonctions du trésorier

La tenue des comptes et la gestion comptable du CSE

Les bases légales

Les budgets et les comptes du CSE

Le contrôle de l'URSSAF

Les ressources du CSE

Le redressement social

Le remboursement des cotisations